

REPUBLIQUE FRANCAISE - VILLE DE BAYONNE (PA)

O/J N°44

Séance du 28 mai 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 22 mai 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Chabaud-Nadin à M. Neys ; M. Salanne à Mme Durruty ; M. Etcheto à Mme Herrera Landa ; M. Bergé à Mme Aragon.

EXCUSEES : Mme Juzan ; Mme Capdevielle.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Esmieu présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : MOYENS GENERAUX – Nettoyage des locaux municipaux années 2015/2018 - Lot n° 6 – Signature du marché.

Pour le nettoyage de certains locaux, la Ville de Bayonne fait appel à des entreprises. Une consultation avait été lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert européen en vue de conclure des marchés d'une durée initiale d'un an, reconductible tacitement trois fois pour des durées d'un an.

La commission d'appel d'offres réunie les 12 février et 2 avril 2015 avait attribué les marchés comme indiqué ci-dessous :

Lot n°	Désignation	Société	Estimation en € H.T.
1	Bâtiments administratifs rive gauche : nettoyage régulier des locaux et des vitres de l'hôtel de ville et de ses annexes et nettoyages ponctuels (part à bons de commande).	ONET	79 331,89
2	Autres bâtiments divers rive gauche : nettoyage régulier des locaux et des vitres du B.I.J. - de la boutique du patrimoine - de la billetterie des arènes - des locaux associatifs du Château neuf (aile ouest) - de la maison des Barthes et du muséum - du bâtiment du jardin public et nettoyages ponctuels (part à bons de commande).	Nettoyage 2064	29 751,05
3	Bâtiments rive droite : nettoyage régulier de l'espace socio culturel de Sainte Croix - de la maison de la ville - de la salle de musique - d'un local syndical - des locaux de la police municipale (Saint Esprit) et nettoyages ponctuels (part à bons de commande).	Wonder cleaner	15 105,55
4	Locaux gérés par les directions culture et patrimoine et événementiel animations.	Nettoyage 2064	57 714,67
5	Nettoyage des vitres de tous les sites non concernés par les autres lots (halles, écoles, salles de sports, crèches) et nettoyages ponctuels (part à bons de commande).	ONET	32 360,00

Concernant le lot n° 6, marché réservé aux entreprises adaptées (EA) et aux établissements et services d'aides par le travail (ESAT) (art. 15 du code des marchés publics), la commission d'appel d'offres l'avait déclaré sans suite et avait décidé de lancer un nouvel appel d'offres après modification du dossier de consultation.

A l'issue du nouvel appel d'offres, la commission d'appel d'offres réunie le 30 avril 2015 a décidé de déclarer la procédure infructueuse, les offres étant inacceptables en raison de leurs montants, et de négocier avec les candidats admis à présenter une offre. Une nouvelle fois réunie le 28 mai 2015, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché à la société LEA SERVICES pour un montant annuel estimé à 11 244,00 € HT.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché relatif au lot n° 6 avec la société LEA SERVICES pour une durée d'un an, reconductible trois fois ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement dudit marché.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.